



LE P'TIT MONTREUILLAIS

Merci au CMJ 2023-25
Une nouvelle élection en cours

p 3 - 8

Téléthon 2025
Vers un nouveau record ?
p.3

Associations
Le plein d'animations d'hiver
p 10-16

www.montreuil-le-gast.bzh facebook : Commune de Montreuil le Gast



Infos pratiques

Mairie - 3 rue de la Mairie
02 99 66 90 39
mairie@montreuil-le-gast.bzh

Permanences du maire
Vous pouvez prendre rendez-vous avec
M. Henry les lundis et vendredis après-midi

Vous pouvez prendre rendez-vous avec les
adjoints le samedi matin de 10h30 à 12h :

- 8 novembre : Carole Piguel
- 15 novembre : Jean-Yves Clolus
- 22 novembre : Jean-Luc Geffroy
- 29 novembre : Anita Oblin
- 6 décembre : Carole Piguel
- 13 décembre : Anita Oblin
- 20 décembre : Jean-Yves Clolus
- 27 décembre : Jean-Luc Geffroy
- 3 janvier 2026 : Anita Oblin
- 10 janvier 2026 : Carole Piguel

Téléphone d'astreinte soir / week-end
06 31 08 29 62

Pour réelle situation d'urgence ;
**toute sollicitation abusive fera l'objet d'un
signalement en gendarmerie**

▶▶ DATE DE CLOTURE DU PROCHAIN P'TIT MONTREUILLAIS :

Envoyez vos articles **avant le**
VENDREDI 19 DECEMBRE
à ptit.montreuilais@montreuil-le-gast.bzh ;
la publication n'est pas assurée **après cette date !**
**(texte dans e-mail sans doc word / open, pho-
tos jpg en pj)**

Prochaine parution : lundi 5 janvier 2026

Bulletin municipal de Montreuil-le-Gast

Responsable de la publication : Lionel Henry, maire ;
rédaction, mise en page : municipalité ;
Dépôt légal : octobre 2025 ; tirage : 950 exemplaires ; imprimé
sur papier issu de forêts gérées durablement par l'imprimerie
IPO - Bruz Certifiée Imprim'Vert ; photo de couverture : les
jeunes du CMJ 2023-25



Vos questions...

Nous sommes régulièrement interrogés sur des
sujets du quotidien et nous faisons en sorte de vous
répondre le plus rapidement possible. Tous les mois,
nous vous proposerons de reproduire ici des ques-
tions qui intéressent l'ensemble des Montreuillais.

**Question (posée oralement à des élus) : "La
municipalité nous alerte régulièrement sur les
contraintes budgétaires pesant sur les collecti-
vités locales. Etait-il nécessaire de changer les
panneaux d'entrée d'agglomérations et de les
mettre dans 3 langues ?"**



Les panneaux d'entrée de bourg situés sur les
départementales ont effectivement été changés et
de nouveaux ont été installés dans les 3 langues
de Bretagne (Français, Breton, Gallo). La muni-
cipalité a demandé au Département de le faire, à
ses frais conformément à une disposition votée par
le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine dans le
cadre du schéma de développement des langues
de Bretagne. La condition : avoir signé les chartes
de l'Office public de la langue bretonne et de l'Insti-
tut du Galo. Il s'agit de rendre visible le patrimoine
de la Bretagne et appuyer l'identité locale. La com-
mune n'a rien eu à payer mais s'engage, au fil du
temps, à faire de même sur les entrées de bourg
sur voies communales. Le département va, par ail-
leurs, recycler les anciens panneaux remplacés...

Question (revenant régulièrement en mairie) :
**"Actuellement démarchés par les opérateurs,
nous voudrions savoir où nous en sommes vrai-
ment dans le déploiement de la fibre."**

Difficile de se faire une idée entre les offres com-
merciales précoces et la difficulté à trouver de
l'information. Nous avons interrogé Megalis qui
organise le déploiement de la fibre pour le compte
de la région (avec un cofinancement de la CCVIA).
Il est prévu une pré-réception des travaux réalisés à
la mi-décembre 2025. La réception définitive, après
dernières vérifications, aura lieu début janvier 2026.
La commercialisation effective est prévue pour la
mi-février 2026. Aucun secteur de Montreuil ne
devrait plus se retrouver en zone blanche.



Téléthon 2025 à Montreuil-le-Gast : mobilisation et convivialité au rendez-vous !

Comme chaque année, Montreuil-le-Gast se mobilise pour le Téléthon avec de nombreuses animations solidaires, sportives et festives. Grâce à l'énergie des associations, des bénévoles, des partenaires locaux et des habitants, chacun pourra participer, à sa manière, à cette belle chaîne de solidarité.

Les « Patates du Téléthon »

Cultivées localement de manière raisonnée par plus de 60 bénévoles, les « Patates du Téléthon » rencontrent toujours un grand succès !

Deux variétés sont proposées : Europa et Charlotte, en filets de 6 kg (9 €) ou 25 kg (30 €). Après les premières ventes des 18 octobre et 7 novembre, une nouvelle vente aura lieu lors de la Fête de la soupe du Comité des fêtes, le 15 novembre à la salle polyvalente. Un achat solidaire et local pour une belle cause !

Programme des 5 et 6 décembre

Vendredi 5 décembre :

- Courses du muscle dans les écoles :

Les enfants se dépasseront pour le Téléthon, sous les encouragements des parents !

- 16h45 : Ciné-enfant à la salle polyvalente : Vaiana 2

Tarif : 2 € minimum, sur inscription (100 enfants max)

Pédi-bus au départ des écoles à 16h20 ; date limite

d'inscription : 2 décembre

Rappel : pour des raisons de sécurité, aucun enfant ne pourra rentrer seul après la séance.

- 19h : Grand défi "24h Karaoke" !

Ambiance garantie jusqu'au samedi 19h ! Entrée : 5 € minimum, valable pour les 24h ; restauration et buvette sur place, petit déjeuner dès 7h30.

Créneau spécial enfants de 15h à 17h le samedi.

Samedi 6 décembre

- 10h – Course et marche solidaires, départ de la salle polyvalente ; 5 € minimum

Séances de yoga et méditation avec Michel et Lylas ; 5 € minimum, inscriptions conseillées

- 14h30-16h30 : Badminton à la salle des sports ; 5 € minimum (prévoir raquette et chaussures de sport d'intérieur)

- 16h30-18h30 – Tennis de table à la salle des sports ; 5 € minimum (prévoir raquette et chaussures de sport d'intérieur)

- 16h30-18h30 – Zumba Party avec Élodie et Pauline ; 5 € minimum (prévoir ses chaussures de sport d'intérieur)

- 19h30 : repas-spectacle à la salle polyvalente, sur place ou à emporter ; sur réservation exclusivement : apéritif, parmentier de canard, pomme au four caramélisée

Vente spéciale de Noël

Commandez dès maintenant vos huîtres de Cancale, vins et bières artisanales pour les fêtes ! Commandes avant le 16 décembre ; retrait le mardi 23 décembre, de 18h à 19h30, parking de l'église.

Infos et inscriptions

Retrouvez toutes les informations, réalisez vos inscriptions et réservations sur : www.croqlazic.com/telethon2025

Des bons de commande papier pour le repas et la vente d'huîtres, vins et bières sont disponibles en mairie.

Suivez toute l'actualité du Téléthon de Montreuil-le-Gast sur le site et les réseaux sociaux !

Rejoignez-nous sur Facebook et Instagram : @telethonmlg

Pierre Oblin, organisateur du Téléthon de Montreuil-le-Gast

Un nouvel imprimeur et une réduction du nombre de pages

Peu de temps après la sortie du dernier bulletin, l'imprimeur Atimco (Combours) nous a annoncé sa liquidation et prochaine fermeture. Nous pensons naturellement au sort des salariés de l'entreprise, partenaire historique de bien des collectivités.

Nous avons, dès lors, lancé une consultation pour trouver un nouvel imprimeur pour notre bulletin. Difficile de trouver moins disant qu'Atimco. Afin de rester sur le même budget d'impression, nous n'avons pas eu d'autres alternatives que de réduire le nombre de pages à 16 au lieu de 20. Notre nouvel imprimeur, IPO de Bruz, nous a conseillé cette solution qui permet d'utiliser des machines plus adaptées et de réduire les coûts. La municipalité réalise déjà en interne la mise en page du bulletin dans la même recherche d'économies. Pour ce numéro, nous avons fait le choix de réduire un peu la place des comptes-rendus de conseil (par ailleurs sur internet) et de limiter les contributions extérieures aux seules associations. En espérant que chacun comprenne cet impératif financier...

A NOTER

Repas du CCAS

Le CCAS a le plaisir d'inviter les montreuillais de 70 ans et + au repas annuel qui aura lieu le dimanche 23 novembre à 12h15 à la salle polyvalente. Une invitation a été envoyée auprès des intéressés. A défaut, nous vous invitons à vous rapprocher du secrétariat de la Mairie (02 99 66 90 39).

Une naissance - un arbre

Pour les parents ayant donné réponse pour la plantation de l'arbre, nous vous donnons rendez-vous le samedi 22 novembre à 10h30 au parking de la salle polyvalente. Une plaque avec les noms, prénoms et dates de naissance des enfants sera apposée devant l'arbre.

Un pot d'accueil sera ensuite offert à la Mairie.

Du nouveau à la déchetterie de Melesse

A compter du 3 novembre, vous devrez présenter une carte à la déchetterie de Melesse. Cette carte devra être présentée à l'agent qui vous accueillera pour accéder à l'entrée du site.

Une période d'accompagnement sera mise en place jusqu'à la fin de l'année 2025. Après cette période, la carte entrera pleinement en fonction. Si vous ne l'avez pas avec vous, vous devrez faire demi-tour...

Elections municipales 2026

Les élections municipales se tiendront les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Pour pouvoir voter, assurerez-vous d'être bien inscrit(e) sur les listes électorales !

Pour vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales : <https://www.elections.interieur.gouv.fr>

Dates limites pour les inscriptions :

- En ligne : mercredi 4 février 2026
- En mairie : vendredi 6 février 2026

A NOTER

Attention au monoxyde de carbone

Un danger invisible mais bien réel : attention danger ! Chaque hiver, des accidents graves liés à des intoxications au monoxyde de carbone (CO) surviennent partout en France. Ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique et mortel, indétectable par nos sens, résultant d'une mauvaise combustion.

Des gestes simples de prévention permettent d'éviter l'intoxication.

Que faire en cas de suspicion ? Aérez immédiatement les locaux, et composez le 15, le 18 ou le 112

Application Panneau Pocket

Suivez l'actualité en temps réel de la commune en un clic sur l'application gratuite Panneau Pocket.

Ce système simple et efficace vous prévient instantanément (alertes météo, coupure ou fuite réseau, événements et manifestations,...), par notification sur les smartphones et tablettes, des alertes et des informations de la commune.

Actuellement, 498 smartphones ou tablettes possèdent l'application. Alors, allez-y, soyez plus nombreux à vous connecter. Il vous suffit de télécharger l'application sur votre téléphone en recherchant "PanneauPocket" sur App Store ou Google Play. L'année dernière, à la même époque, il y avait 247 personnes qui possédaient cette application.

Parlez-en autour de vous !

Mutuelle communale

La prochaine permanence de la mutuelle communale MBA aura lieu le vendredi 14 novembre (matin). Mme Chenot reçoit sur rendez-vous.

Contact : 02 99 29 66 00

Actualité communale

Le lotissement de La Rabine : 15 logements sociaux pour répondre aux besoins locaux



La commune franchit une nouvelle étape dans son engagement pour le logement accessible à tous avec la création d'un lotissement à vocation locative sociale, composé de 15 maisons individuelles. Situé à l'angle de la rue de Melesse et de la route de Montgerval, le projet vise à répondre à la demande croissante de logements abordables tout en favorisant la mixité sociale.

Un projet ambitieux au service des habitants

Porté par le groupe Pigeault en partenariat avec le bailleur social Espacil, ce nouveau lotissement s'inscrit dans une politique de développement durable et solidaire du territoire. Les 15 logements, entièrement destinés à la location sociale, offriront des surfaces allant du T3 au T5 avec jardin privatif pour chaque foyer.

Une intégration harmonieuse dans le paysage local

Le futur lotissement prendra place sur une parcelle de 3.200 m², proche des services de proximité, des écoles, et des transports en commun.

Démarrage des travaux prévu début 2026

Le dépôt du permis de construire a été effectué en juillet 2024. Le chantier a démarré courant octobre par les travaux de démolition. S'ensuivront les travaux de viabilisation (VRD) d'ici la fin d'année, pour une livraison envisagée au 2ème trimestre 2027.

Montreuil, une commune inclusive et solidaire

Ce projet s'inscrit dans le cadre des objectifs fixés par le Plan Local de l'Habitat (PLH) et contribue à respecter les obligations de la loi SRU en matière de logements sociaux. À travers cette opération, Montreuil-le-Gast confirme son ambition d'être une commune accueillante, solidaire et tournée vers l'avenir...

● Carole Piguel, adjointe en charge de l'urbanisme



Une nouvelle journée éco-citoyenne le 15 novembre

Avec le retour de l'automne et pour cette 8ème édition, la municipalité propose aux Montreuillais de se mobiliser pour une nouvelle journée écocitoyenne.

Pour cette édition, la municipalité propose deux actions très différentes : une en extérieur, une plus technique dans l'entrée de l'église.

Pour la partie "entretien des espaces verts", il a été décidé de cibler plus particulièrement le secteur autour des petits collectifs face à la médiathèque. Mais chaque citoyen peut participer à un élan de solidarité en faveur de l'embellissement de notre commune en organisant, durant cette matinée, une opération "d'entretien des espaces verts communs" entre voisins dans son lotissement ou dans sa rue comme l'ont fait début octobre les habitants du lotissement de la Chesnaie.

Un autre groupe pourra poursuivre les travaux de rénovation de l'entrée de notre église. Nous allons nous concentrer sur la finition de la première couche de l'enduit chaux/chanvre. Ce matériau écologique et traditionnel, appliqué et lissé à la main, demande de la minutie et de l'énergie. L'idée est d'achever intégralement cette première couche pour avancer concrètement dans la restauration de notre patrimoine. Pour des raisons de sécurité à l'application de l'enduit, le port de gants est obligatoire pour tous les participants.

C'est une excellente occasion de partager un moment agréable entre Montreuillais tout en contribuant à l'embellissement de notre commune.

Pour démarrer cette matinée sous le signe de la convivialité, nous vous donnons rendez-vous à 9h00 à la Mairie pour un café d'accueil pour constituer les groupes des différentes actions de la matinée !

Organisation de la matinée:

- 9h : accueil à la mairie pour un café
- 9h30 : constitution des équipes
- 12h30-13h : partage du verre de l'amitié pour les participants à la mairie

● Anita Oblin, adjointe et Anne Margolis, conseillère municipale déléguée aux initiatives citoyennes

Pain Benny refait vivre le fournil historique de la commune



C'était le projet participatif du début de mandat : réhabiliter le fournil. Les participants à ces journées citoyennes ont patiemment remis le bâtiment en état, notamment en rejoinant tous les murs. Les menuiseries ont été changées, l'eau et l'électricité ont été installées, la cour a été pavée. La dernière opération sera la pose du portail dans les semaines qui viennent.

Depuis la mi-septembre, le fournil communal a repris du service. Benoît Gouvars, gérant de Pain Benny, fabrique du pain pour le vendre sur les marchés alentours, notamment celui de Betton. Il a sollicité la mairie pour occuper le local du fournil et sa cour. Le four du fournil n'ayant pu être réhabilité pour l'instant, c'est à l'aide d'un four à bois auto construit avec l'Atelier Paysan, que Benoît Gouvars prépare pains et brioches à base de farine de blé, petit épeautre ou sarrasin. Ces céréales sont cultivées par un agriculteur bio local. Il complète sa gamme avec des focaccias et des spéculos. Afin de ne pas créer de concurrence, aucune vente n'a lieu sur place.

Contact :
www.instagram.com/painbenny ; painbenny.opendistrib.net

Une photographe passionnée

Je me présente, Léa Guihard ! Je suis photographe sur la commune de Montreuil-le-Gast et ses alentours.

J'ai la chance de pouvoir exercer un métier qui me passionne. Je vis chaque séance à 10 000 % afin de vous voir repartir avec le sourire. Que ça soit en couple, en famille, ou bien enceinte, tout le monde est le bienvenu devant mon objectif, même votre animal de compagnie ! Je propose également la carte cadeau, car pour un événement spécial il faut un cadeau spécial. Celui-ci aura d'ailleurs le privilège de rester gravé dans le temps.

La bonne entente avec mes clients est indispensable. J'aime prendre le temps de pouvoir échanger avec vous avant le shooting pour mieux vous connaître.



Le jour J, je ne vous demanderai qu'une chose, ou deux. Premièrement, d'avoir confiance en moi. Et deuxièmement, de rester vous-même. Je ne vous demanderai pas de savoir poser, au contraire, vivez l'instant présent ! Bien évidemment, l'ambiance est primordiale à mes yeux pour que tout se passe bien. J'aime qu'il y ait une ambiance amicale et détendue.

J'exerce principalement en extérieur, préférant la nature au décor, et si vous souhaitez rester dans votre cocon afin d'être un peu plus rassuré, je me déplace aussi à domicile.

Vous l'aurez compris, avec moi pas de prise de tête. Ça sera bon enfant, complicité et surtout des souvenirs pour toute une vie.

Envie de voir mon travail ? Suivez-moi sur les réseaux sociaux (Instagram : [lea_photography8](https://www.instagram.com/lea_photography8) ; Facebook : Léa Photographie) et retrouvez mes différentes formules sur : <https://leaphotography8.wixsite.com/accueil>

Contact :
Léa Guihard, photographe : leaguihard8@gmail.com ; 06 85 39 37 77

Apprenez le breton en ligne avec Desketa !

"Apprends donc !" : c'est ce que signifie "Desketa", cette toute nouvelle plateforme lancée l'été dernier. Ce site de référence qui propose des cours de breton en ligne a été développé à la demande de la Région par l'Office public de la langue bretonne...



C'est gratuit, ludique... mais sérieux !

L'idée de Desteka est partie d'un constat : aujourd'hui, 200 000 personnes parlent le breton, mais en réalité, 1,6 million souhaiteraient pouvoir le faire. Pourtant, seules 3 000 à 4 000 personnes s'engagent chaque année dans l'apprentissage de la langue bretonne. Le besoin d'une offre de formation complémentaire des cours du soir était bien réel. Et c'est désormais possible, de façon simple et gratuite grâce à ces cours qui présentent le breton tel qu'il est parlé dans la société actuelle.

Inscrivez-vous sur desketa.bzh

A NOTER

Tournée de calendrier des Pompiers

Depuis la fin octobre, les Pompiers de Melesse (dont plusieurs sont d'ailleurs Montreuillais) font le tour des maisons pour proposer leur calendrier. Réservez-leur le meilleur accueil.

Passage de la balayeuse

La balayeuse passera dans les rues du centre-bourg le 20 novembre et le 18 décembre. Afin de permettre le meilleur nettoyage possible, il est demandé de ne pas stationner dans les rues du centre-bourg en journée.

Certains Montreuillais se sont plaints du non passage de la balayeuse : elle ne peut pas intervenir sur les rues où les haies envahissent l'espace public. Il est rappelé à chacun d'entretenir ses haies.

Contrôle de réseaux

Tout nouveau propriétaire d'une construction neuve doit faire contrôler le réseau des eaux usées et pluviales de son habitation. Ce contrôle obligatoire doit être réalisé par la société Veolia. En cas de vente, cette vérification est valable 3 ans. Pour les habitations en campagne, le contrôle, en cas de vente, doit être réalisé auprès du Spanc du Val d'Ille.

Contact Spanc Val d'Ille-Aubigné : 02 23 22 21 86

Contacts pour urgence:

- Eau : Eau du bassin rennais, 02 23 22 00 00 (7jours/7, 24h/24)

- Electricité : <https://infocoupure.fr/departement-35/> 09 72 67 50 35 (24h/24)

- Fuite de gaz : GRDF, 0 800 47 33 33

- Téléphone, poteau, fil arraché :

<https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/home>

Actualité communale

Le point sur les travaux du restaurant scolaire



Les travaux du restaurant scolaire se poursuivent. Le bâtiment est clos et couvert, les menuiseries sont posées et le bardage extérieur, en bois, est en cours de pose. La rampe extérieure en cours de construction dans la cour des "grands" permet de répondre à la question de l'accès PMR. Cette rampe sera goudronnée en même temps que les parties livraison et accès pompiers.

A l'intérieur, les cloisons définissent les différents espaces, que ce soit les locaux de production ou de salle à manger. Le carrelage de la cuisine est posé, la faïence de la préparation froide de la partie cuisson et de la plonge se pare de couleurs douces et actuelles. Le carrelage du hall et des sanitaires doit être réalisé très prochainement. Il en est de même sur la partie plomberie / ventilation. Les cloisons du restaurant sont revêtues de panneaux acoustiques; en plus du sol Flotex et de la recherche de mobilier adéquat : tout doit contribuer à un meilleur confort phonique, tant pour les enfants que pour les agents.

A compter du mois de janvier 2026, les travaux intérieurs devraient être terminés. Ce sera le temps des aménagements en cuisine et buanderie.



● Jean-Yves Clolus, adjoint en charge des travaux

Médiathèque municipale

LA GRANGE

Montreuil-le-Gast

Animations de la Médiathèque en novembre - décembre

Appel à bénévoles : la médiathèque recherche des bénévoles pour les permanences des mercredis après midi (16h30-18h30) et pour la ludothèque. Si vous êtes intéressés ou que vous avez des questions sur les missions des bénévoles, vous pouvez contacter les médiathécaires par mail : bibliotheque@montreuil-le-gast.bzh

Animations :

- **"Mon moment livre", jeudi 20 novembre à 19h30 ;** public adulte. Venez échanger sur vos lectures et découvrir les nouveautés romans et bandes dessinées de la médiathèque. Gratuit et sur inscription.

- **Atelier "Marque-page", mercredi 26 novembre, de 17h à 18h ;** à partir de 7 ans. Gratuit et sur inscription

- **Bébés lecteurs, lundi 24 novembre et lundi 15 décembre, de 9h30 à 10h.** Gratuit et sur inscription.

- **Atelier "Livre Pêle-mêle de Noël", à partir de 7 ans, mercredi 17 décembre de 17h à 18h,** à partir de 7 ans. Gratuit et sur inscription

- **"Table de jeux" : présentation et initiation à deux jeux de société de la ludothèque, mardi 2 décembre de 18h à 19h30.** Public : parents et enfants. Places limitées, merci de vous inscrire auprès de la médiathèque. Gratuit et sur inscription

Contact :

Elodie Yvon, médiathécaire / ludothécaire, médiathèque communale La Grange : 02 99 66 19 40 ; bibliotheque@montreuil-le-gast.bzh

Compte-rendu de conseil municipal

Conseil du mercredi 17 septembre

Assistaient à la séance : Lionel Henry, Jean-Yves Clolus, Anita Oblin, Carole Piquel, Jean-Luc Geffroy, Anne Margolis, Pierre Fontaine, Stéphanie Aminot, Eric Durand, Morgane Calvez, Jean-Marc Detoc, Valérie Jousseau, Stéphane Flocon, Jean-Paul Lebastard, David Le Gall, Catherine Lucas.

Absentes : Vicky Renault et Delphine Beaudoin

Pouvoirs : Delphine Beaudoin donne pouvoir à Morgane Calvez

Secrétaire de séance : Morgane Calvez

En ouverture de séance, M. le Maire demande au conseil l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Marché d'entretien et de maintenance des installations de chauffage, climatisation et ventilation des bâtiments communaux
- Désignation des représentants au sein de la conférence d'entente pour le Service mutualisé informatique

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le rajout des points ci-dessus.

N°01 : Approbation du PV du 4 juillet 2025

Adopté à l'unanimité.

N°02 : RH / autorisations spéciales d'absence (ASA)

M. Le Maire expose aux membres du conseil municipal que la réglementation prévoit l'octroi d'autorisations d'absences pour les agents publics territoriaux.

L'article 45 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 prévoit que des autorisations spéciales d'absence sont accordées aux fonctionnaires, à l'occasion de certains événements familiaux. En l'absence de parution du décret d'application, il appartient aux collectivités territoriales de définir par délibération, après avis du comité social territorial, le régime de ces autorisations.

L'agent doit fournir la preuve matérielle de l'événement sur présentation d'une pièce justificative (acte de décès, certificat médical...). Les autorisations d'absence sont à distinguer des congés annuels.

Lorsque l'événement survient durant une période où l'agent est absent du service, notamment pour congés annuels ou congés de maladie, aucune autorisation d'absence ne peut lui être accordée et aucune récupération n'est possible.

Dans l'ensemble, le conseil municipal reprend les propositions du CST (Comité social territorial) départemental.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les Autorisations d'Absence présentées.

N°03 : RH / ARTT

Le Maire informe que la définition, la durée et l'aménagement du temps de travail des agents territoriaux sont fixés par l'organe délibérant, après avis du Comité Social Territorial. Des jours d'Aménagement et de Réduction du Temps de Travail (ARTT) sont accordés aux agents afin que la durée annuelle de travail effectif soit conforme à la durée légale de 1 607 heures, lorsque les horaires définis sur le cycle dépasseraient le plafond des 1 607 heures. Les bénéficiaires sont les agents titulaires, stagiaires et contractuels de droit public à temps complet.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition de M. le Maire.

N°04 : RH / Tableau des effectifs des agents communaux

M. le Maire présente le tableau des effectifs mis à jour au 1er septembre 2025.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise à jour du tableau des effectifs au 1er septembre 2025.

N°05 : Convention intercommunale pour la création d'un service mutualisé informatique

Les communes de Melesse, Montreuil-le-Gast, Mouazé, Saint-Aubin-d'Aubigné, Vignoc ont souhaité s'associer afin de créer et gérer un service mutualisé informatique. La multiplicité et la complexité des technologies à maîtriser pour assurer l'administration des systèmes d'information et éviter les risques liés à la cybercriminalité, ne peuvent qu'encourager les collectivités à mutualiser l'expertise humaine en la matière.

Ce service mutualisé doit donc permettre d'assurer l'ensemble des missions relevant de la gestion des systèmes d'information des collectivités impliquées dans la convention, de maintenir et d'améliorer la qualité de service aux utilisateurs, de partager des ressources techniques ou logicielles tout en les rationalisant et en les valorisant. L'optimisation de la gestion des moyens et matériels est également ciblée, notamment pour aboutir à terme, à des économies d'échelle dans un contexte de réduction des ressources. Pour mettre en commun ces moyens et poursuivre la gestion d'un service informatique commun, il est apparu que le cadre le plus adapté était celui de l'entente intercommunale prévue à l'article L.5221-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Il est ainsi créé entre les communes signataires une entente intercommunale qui prend la dénomination suivante : "Entente intercommunale pour la création et le fonctionnement d'un service mutualisé informatique entre les communes de Melesse, Montreuil-le-Gast, Mouazé, Saint-Aubin-d'Aubigné, Vignoc". La convention a pour objet de préciser les modalités d'or-

ganisation et de fonctionnement de l'entente intercommunale pour la création et le fonctionnement d'un service mutualisé informatique (SMI) et ce, pour une durée de trois ans.

Les missions dévolues au service portent sur l'ensemble des prestations informatiques permettant aux collectivités de :

- Exercer leurs compétences, particulièrement quand l'exercice de celles-ci nécessite l'usage des technologies de l'informatique et de la communication électronique,
- Organiser leur système d'information (méthodes et procédures),
- Mutualiser ce qui peut l'être en matière de système d'information,
- Favoriser le développement de services numériques vers le citoyen.

Ces missions doivent être exécutées dans l'intérêt commun des collectivités ou dans l'intérêt spécifique de chacune suivant les domaines traités. La commune de Melesse assurera la gestion administrative du SMI. Elle représentera l'entente dans les relations avec les tiers privés ou publics, notamment les administrations.

L'agent, à temps complet, interviendra dans les différentes communes signataires selon la clé de répartition suivante :

- 40 % pour Melesse
- 10 % pour Montreuil-le-Gast
- 10% pour Mouazé
- 20% pour St Aubin d'Aubigné
- 20% pour Vignoc

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise en place de l'entente intercommunale pour la création et le fonctionnement d'un service mutualisé informatique entre les communes de Melesse, Montreuil-le-Gast, Mouazé, Saint-Aubin-d'Aubigné, Vignoc.

N°06 : Désignation des représentants au sein de la conférence d'entente pour le fonctionnement d'un service mutualisé informatique

Les communes de Melesse, Montreuil-le-Gast, Mouazé, Saint-Aubin-d'Aubigné, Vignoc ont souhaité s'associer afin de créer et gérer un service mutualisé informatique. L'ensemble des questions d'intérêt commun, relatives à cette convention, seront débattues au sein d'une conférence pour laquelle il faut à présent élire ses représentants dans chaque commune.

La conférence est composée de 2 représentants par commune, désignés par chaque conseil municipal en son sein.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. Henry et M. Clolus comme représentants de la commune de Montreuil-le-Gast au sein de la conférence d'entente.

N°07 : RH / création de deux postes d'agent technique espaces verts

Compte tenu des besoins croissants en entretien des espaces verts et des mou-

Compte-rendu de conseil municipal

vements futurs dans les effectifs, M. le Maire propose la création de deux emplois permanents d'agents techniques à temps complet pour exercer les fonctions d'agent technique en charge de l'entretien des espaces verts à compter du 1er octobre 2025.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition de M. le Maire et approuve la modification du tableau des effectifs.

N°08 : Urbanisme / avis sur l'enquête publique

M. le Maire rappelle que :

- M. Chauvel et Mme Pidzyrajlo ont demandé l'acquisition d'une portion de la voie communale N°1 située au droit du 55 bis La Chaussonnière, desservant la parcelle n° A 2694 pour une superficie d'environ 83 m².

- M. et Mme Geffroy ont demandé l'acquisition d'un délaissé de chemin d'une superficie d'environ 745 m², situé entre les parcelles A 401 et A 539, au lieu-dit Le Cruel.

- M. Guimont, Gaec du Bois Souvenel, a demandé à acheter le chemin rural se situant entre les parcelles B 504 et B 501 au lieu-dit "Les Hautes Planches". Cette demande était accompagnée du souhait d'acquérir une partie d'un autre chemin rural située entre les parcelles B 456, B 504, B 501, B 652 et B 505.

Par décision en date du 22 janvier 2025, et pour répondre à la demande des riverains, le conseil municipal a validé le lancement de procédure d'enquête publique. Le Maire a donc engagé une procédure d'aliénation de ces parcelles communales. Une commissaire enquêtrice a été nommée et une enquête publique a été réalisée du 3 au 24 juin 2025.

La commissaire enquêtrice a rendu son rapport en émettant un avis favorable sur l'ensemble des demandes d'aliénation avec les observations suivantes :

- Lieu-dit La Chaussonnière : il est proposé de réduire la largeur à déclasser au droit de la parcelle A 2684 afin de maintenir un accès à la parcelle A 2151 et conserver une certaine largeur pour la VC n°1. Une largeur de 5 m maximale, et non de 8 m comme le souhaite le demandeur, apparaît suffisante et adaptée à la situation locale.

- Lieu-dit Le Cruel : la visite sur place a permis de constater que ce chemin n'est plus utilisé mais qu'il subsiste un fossé qui a sans doute un rôle hydraulique, bordé par une haie d'arbres. Il conviendrait de conserver cet ensemble.

- Lieu-dit Les Hautes-Planches : La demande ne concerne que le chemin rural situé entre les parcelles B501 et B504. Les autres demandes ne font pas l'objet de cette enquête publique. La visite sur place a permis de constater que ce chemin rural n'existe plus et a déjà été intégré dans les parcelles agricoles contiguës. Il s'agirait d'une demande de régularisation après appropriation par l'agriculteur. Il semble opportun d'assujettir cette vente à la conservation des haies et arbres isolés encore présents au Sud de la parcelle 504.

De façon générale, il est rappelé que les chemins ruraux sont constitutifs du patri-

moine communal car ils contribuent à la mobilité locale, à la préservation de la biodiversité et du paysage rural, ainsi qu'au développement touristique du territoire. Il a été constaté au cours de cette enquête que certains chemins ruraux disparaissent progressivement, essentiellement du fait de leur appropriation par les propriétaires riverains ou de leur mise en culture par certains exploitants agricoles.

Depuis février 2022, la Loi dite Loi «3DS» permet aux communes de procéder au recensement de ces chemins ruraux. Il apparaît opportun que la Commune de Montreuil-Le-Gast s'engage dans une telle démarche. Ainsi, la Commune pourrait procéder, en concertation avec les utilisateurs potentiels et les exploitants agricoles, à un inventaire des chemins qui doivent rester propriété de la commune tant en raison de leurs intérêts paysager, historique, écologique (préservation de la trame verte et bleue) ainsi qu'en raison de leur rôle de desserte, maintien, de création d'itinéraires de randonnée ou de liaison avec des itinéraires existants. Cette démarche éviterait à la Commune et aux demandeurs potentiels de s'engager dans des procédures d'aliénation ou d'échanges inopportunes, onéreuses et/ou vouées à l'échec. M. Jean-Luc Geffroy ne prend pas part au vote.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les conclusions du commissaire enquêteur relatives à l'enquête publique préalable à l'aliénation des parcelles, avec les prescriptions demandées.

N°09 : Urbanisme / rétrocession du lotissement Clos d'Abas

En l'absence des documents idoines, M. le Maire retire ce point de l'ordre du jour.

N°10 : Urbanisme / rétrocession du lotissement des Pommiers

En l'absence des documents idoines, M. le Maire retire ce point de l'ordre du jour.

N°11 : Urbanisme / lancement d'une étude pré-opérationnelle pour le centre-bourg

La commune de Montreuil-le-Gast souhaite s'inscrire dans une démarche de renouvellement urbain en répondant à l'appel à candidatures lancé par la Communauté de communes pour une étude pré-opérationnelle de renouvellement urbain. Considérant que le secteur de la rue Centrale et de la rue des Genêts présente un potentiel significatif de requalification urbaine, permettant à la fois de renforcer l'attractivité du centre-bourg, de conforter les fonctions de centralité, de favoriser la mixité sociale, et de contribuer à une densification raisonnée du tissu bâti existant sur le long-terme. Le financement intégral de ladite étude sera pris en charge par la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, dans le cadre des compétences qui lui sont reconnues en matière d'aménagement de l'espace et de politique du logement.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le lancement d'une étude pré-opérationnelle de renouvellement urbain, pilotée par la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, - affirme son soutien à la démarche engagée par la Communauté de communes et s'engage à collaborer pleinement à l'élaboration de cette étude.

N°12 : Urbanisme / vente d'un terrain à la ZA de la Métairie

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) renforce les compétences des communautés de communes et d'agglomérations. Elle prévoit notamment le transfert obligatoire, à compter du 1er janvier 2017, de l'ensemble des "zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire". Par délibération du 16 janvier 2018 fixant la liste des Zones d'activités transférées, la zone d'activités de la Métairie à Montreuil-le-Gast a fait l'objet d'un transfert de gestion vers la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné. Cette zone d'activités comprend une parcelle numérotée B 1454, propriété de la commune de Montreuil-le-Gast, d'une contenance totale de 5 286 m², dont 2 553 m² environ restent à commercialiser car situés en zone UA3 au PLUI. Cette partie de la parcelle B 1454 (p) doit être cédée à la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné (CCVIA), seule compétente en matière de vente de foncier à destination économique.

Afin d'organiser l'achat du terrain par la Communauté de communes, plusieurs démarches ont été engagées (division de la parcelle B 1454 et établissement du plan de vente du terrain, accompagnement des manifestations d'intérêt motivant la cession). La viabilisation du foncier concerné a été chiffrée à 30 000 € HT, hors aléas. Le prix de cession du foncier économique à un porteur de projet, a été fixé par la Communauté de communes à 35 € HT / m². Suivant avis rendu en date du 4 avril 2025, le service du Domaine évalue le terrain sur la base d'un prix de 20 € HT/m² avec une marge de plus ou moins 10 %. Cet avis a été transmis à la commune de Montreuil-le-Gast afin de déterminer le prix auquel doit se réaliser cette vente. Un prix d'acquisition à 19 € HT/m² permet à la CCVIA d'équilibrer la cession.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée B1454(p) propriété de la commune de Montreuil-le-Gast et dont la contenance est à ce jour estimée à 2553 m², - fixe le prix d'acquisition à 19 euros HT le m² soit un montant total d'acquisition estimatif de 48 507 € HT.

- précise que les frais de géomètre, de viabilisation et frais d'acte sont portés à la charge de la Communauté de Communes, - désigne l'étude de Maître Crossoir, notaire à Saint Germain-sur-Ille, pour rédiger l'acte correspondant et procéder aux publications idoines auprès des services de publicité.

N°13 : Marchés publics / Avenant pour le marché de maîtrise d'œuvre à la maison médicale

M. le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de signer un avenant concernant la Maîtrise d'œuvre CLARC avec une modification du montant des honoraires suite à la non-exécution d'une prestation (EXE) du BET Fluelec. L'avenant amène un montant de moins-value de 4 600 € HT, ce qui porte le marché à 71 620 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant pour ce marché de maîtrise d'œuvre.

N°14 : Marchés publics / avenant à la convention d'éclairage public (100% LED)

Dans le cadre du projet porté par le SDE 35 qui vise à remplacer le parc d'éclairage public pour l'amener au 100% LED, l'étude détaillée du projet a conclu à une baisse des prévisions budgétaires. Il convient donc d'établir un avenant à la convention portant réalisation d'une opération d'éclairage public afin de tenir compte des nouveaux chiffres présentés pour le plan pluriannuel d'investissement. Ainsi, le nouveau montant total estimé pour la commune s'élève à 79 909,29 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'avenant présenté.

N°15 : Marché Publics / attribution des lots pour le marché d'assurance

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'un appel d'offres a été lancé le 19 mai 2025 (marché dans le cadre d'une procédure adaptée comportant trois lots). Après analyse des offres, M. le Maire propose de retenir les offres suivantes :

- Lot 1 multirisque (dommages aux biens et responsabilité civile) : MMA pour un montant annuel de cotisation de 12 379,57 €, avec l'option protection juridique d'un montant annuel de cotisation de 1 040,60 €
- Lot 2 Flotte automobile : Groupama pour un montant annuel de 3 555,60 €
- Lot 3 Protection juridique : il n'est pas donné suite aux offres faites pour le lot 3, la protection juridique étant incluse en option dans le lot 1.

Pour information, la commune va connaître une hausse importante de ses tarifs d'assurance. Une demande de négociation a été engagée, sans issue favorable. Les prestataires expliquent cette augmentation par l'évolution du marché, en particulier sur les risques liés aux collectivités (catastrophes naturelles, inflation générale, ...). Bien que la commune n'ait pas un taux de sinistralité élevé, les tarifications reposent sur un principe de solidarité entre les assurés et de mutualisation des risques.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les offres proposées.

N°16 : Marchés publics / attribution du marché d'entretien des installations de chauffage, climatisation et ventilation

Suite à la consultation des entreprises pour le marché d'entretien des installations de chauffage, climatisation et ventilation des bâtiments communaux, M. le Maire propose de retenir l'entreprise Missenard Climatique pour un montant de 5 777,40 € HT annuel. Mme Piguel ne prend pas part au vote.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition retenue.

N°17 : Finances : avis de la Chambre régionale des Comptes sur les comptes de la CCVIA

M. le Maire présente les conclusions de la Chambre Régionale des Comptes sur son rapport d'observations des comptes de la Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné pour les exercices budgétaires 2019 et suivants.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

N°18 : Finances / admission en non-valeur de créances éteintes

M. le Maire expose que le Trésor Public a sollicité la commune pour admettre en non-valeur des créances éteintes. Il s'agit de dettes suite à des défauts de versement de loyer de l'ancienne Poste pour un montant total de 6 000 €. L'entreprise, ayant été liquidée, n'a pu rembourser sa dette.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'admission en non-valeur des produits irrécouvrables fixés par le Trésor Public.

N°19 : Finances / admission en non-valeur de créances douteuses

M. le Maire expose que le Trésor Public a sollicité la commune pour admettre en non-valeur des créances éteintes. Il s'agit de dettes principalement de cantine pour un montant total de 99,28 €. Les poursuites lancées par le Trésor Public étant restées infructueuses, il convient d'admettre ces créances en non-valeur.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'admission en non-valeur de ces recettes énumérées irrécouvrables.

Questions diverses

- M. le Maire rappelle les dates d'évènements à venir sur la commune.
- M. le Maire informe les élus que la commune a été avisée par la paroisse, dont dépend Montreuil-le-Gast, de la nomination d'un nouveau curé en la personne du père Erwann Delahaye.

Fin de séance :

Prochain conseil municipal : mercredi 12 novembre, 20h (séance publique, salle du conseil)

L'eau sous tension, le nouveau podcast d'Eau du Bassin Rennais.

Découvrez 6 épisodes qui explorent les enjeux de l'eau face au changement climatique. A chaque épisode, plongez avec nos expert.e.s dans les coulisses du réseau du bassin rennais, découvrez des solutions locales et des gestes simples pour agir au quotidien, notamment avec le programme Ecodo. Parce que bien connaître l'eau, c'est aussi mieux la préserver ! Déjà plusieurs épisodes disponibles, à écouter ici : <https://www.ouest-france.fr/environnement/eau/podcast-l-eau-sous-tension-d-ou-vient-l-eau-a-rennes-e240b7f1-5aea-4fe4-be8f-4edb96fa78e7>

Interdiction d'utilisation de matériels les dimanches et jours fériés

En 2021, à la demande d'habitants se plaignant de nuisances liées au bruit, nous avons dû compléter les dispositions de l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2000 relatif à la lutte contre le bruit. Aussi, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, outils de percussion..., sont interdits les dimanches et jours fériés.

Que faire si vous repérez un nid de frelons asiatiques ?

Si vous identifiez un nid de frelons asiatiques sur votre propriété ou dans votre environnement, il est essentiel de suivre la procédure mise en place pour bénéficier de la prise en charge financière de sa destruction (jusqu'au 1er décembre 2025) Contactez la FGDON35, notre partenaire en charge d'organiser les destructions, au 09 75 53 57 91 ou par mail à secretariat@fgdon35.fr

Ecoles, Associations

Une rentrée colorée à l'école Arc-en-Ciel

La cloche a sonné pour les élèves de l'école Arc-en-Ciel !

Ce lundi matin, 1er septembre, familles et enfants se sont retrouvés dans la cour, heureux de démarrer une nouvelle année scolaire. Sourires, retrouvailles et parfois un peu d'appréhension : l'ambiance était vive et chaleureuse malgré la grisaille dans le ciel.

L'équipe enseignante, au complet, a accueilli les élèves avec enthousiasme. Après un mot de bienvenue, et une prestation remarquée de la chorale de l'école, chacun a pu retrouver sa classe et découvrir les projets de l'année. Fidèle à son nom, l'école Arc-en-Ciel a choisi de placer cette rentrée sous le signe de la diversité et du partage : activités coopératives, ateliers créatifs et projets collectifs viendront rythmer les mois à venir.

Parents et enseignants se réjouissent de cette dynamique positive, qui fait de l'école Arc-en-Ciel un lieu où l'on apprend non seulement à lire, écrire et compter, mais aussi à grandir ensemble dans le respect et la curiosité.

Toute la communauté éducative souhaite à ses élèves une belle année riche en découvertes, en amitiés et en réussites !

Contact :

Catherine Garçon ; directrice École Arc-en-ciel : 02 99 66 69 09 ;
ecole.0350366h@ac-rennes.fr

Repas de montagne avec les Crayons de couleur

Direction la montagne ! Cette année, l'association Les crayons de couleur vous emmène à la montagne pour son repas annuel le samedi 29 novembre à 19h30 dans la salle Polyvalente.

Venez vous réchauffer autour d'une bonne tartiflette, discuter, rire et partager un moment convivial et festif. Entre amis, entre voisins, en famille, en couple ou en solo, tout le monde est invité !

Réservation et règlement avant le 16 novembre.

Marie, présidente de l'association Les crayons de couleur

Contact :

asso.lescrayonsdecouleur@gmail.com

Ateliers cuisine du FEP : nouvelle saison

Voilà les ateliers cuisine du FEP qui reprennent leurs bonnes habitudes culinaires en cette nouvelle année scolaire !

Le 1er atelier de la saison a vu les plus petits (CP et CE1) réaliser des samossas légumes/bœuf, des samossas fromage/tomates séchées puis un crumble d'automne (poire, pomme, amandes et coulis de chocolat). Miam !

Nous donnons rendez-vous aux 9-11 ans le samedi 22 novembre pour apprendre à faire des cordons bleus maison et un flan d'oeufs à la pistache.

Puis le samedi 29 novembre pour les plus grands (12-15 ans) pour apprendre avec plus de technicité : chawarma à l'agneau et galette de lentilles, puis gâteau fruit de saison, framboises et pistaches.



A date il y a trop peu d'inscrits pour garantir ces sessions. Pourtant nous sommes persuadés que beaucoup d'enfants peuvent être intéressés. Ces ateliers, depuis plusieurs années, sont l'occasion de leur donner le plaisir de cuisiner, de leur apprendre les bons gestes et la sécurité en cuisinant. Il serait dommage de ne pas poursuivre cette aventure.

Pour mémoire, il y a 3 cours maxi par an et par tranche d'âge (vous n'êtes pas obligés de faire les 3 cours, c'est en fonction de vos dispo). L'adhésion au FEP est de 8 € à l'année et l'atelier coûte 13 € (couvrant les frais d'achat des produits, les cours étant assurés par des bénévoles).

Parlez-en à votre enfant, demandez lui s'il est intéressé et contactez nous vite !

Contact :

Jean-François Jousseaume : 07 69 23 66 49 ;
abc35mlg@gmail.com

Une rentrée vitaminée pour Croq'la Zic

Du nouveau au sein du bureau et pour les cours. En fin de saison dernière, l'association tirait la sonnette d'alarme quant au manque de bénévoles pour la faire perdurer. L'appel a été entendu et c'est avec beaucoup de plaisir que Croq'la Zic compte désormais 13 membres (contre 8 l'année dernière).

L'Assemblée Générale a élu Sylvie Mialot comme secrétaire ainsi que Marie-Christine Radigue comme secrétaire adjointe. Pierre Oblin et Valérie Jousseaume, respectivement président et trésorière, ont accepté de rester à leur poste.

Concernant les cours, les activités Éveil Musical et Multi-Musique du mercredi matin n'ont pas été rouvertes en raison d'un nombre d'inscriptions insuffisant et pour combler le départ d'un professeur. L'association a eu le plaisir de recruter Julian, professeur confirmé, qui donne des cours de batterie les mardis soirs.

Ils ont fait vibrer les micros du Karaoqué :

Le premier rendez-vous musical Croq'La Zic de la saison a de nouveau été un succès. La soirée Karaoqué du 17 octobre a rassemblé de nombreux chanteurs et chanteuses de tout âge qui ont eu le plaisir d'interpréter leurs chansons préférées dans une ambiance joyeuse et conviviale durant toute la soirée.

Si vous n'avez pas pu y assister ou si vous souhaitez renouveler l'expérience, l'équipe Croq'la Zic sera heureuse de vous accueillir le 10 avril 2026 pour une nouvelle soirée Karaoqué.

Avant cela, vous pouvez déjà noter le prochain rendez-vous karaoqué, organisé au profit du Téléthon durant 24 heures, les 5 et 6 décembre prochains.

Contact :

Pierre Oblin, président : 07 68 78 88 23 - croq.lazic@gmail.com,
www.croqlazic.com ; www.facebook.com/croq.lazic

Rencontrez les Joyeux Planteurs! au forum des assos

Grâce à l'enthousiasme et le soutien des membres de Joyeux Planteurs! De nombreux projets arrivent !

Participation à la Journée écocitoyenne

Pour la deuxième année nous nous sommes associés à cette initiative locale. Venez nous rejoindre ! (plantations, troc de plantes,... Plus d'information dans l'article de la journée écocitoyenne)

Projet de cabanes en osier

Des premiers contacts ont été établis avec des prestataires pour proposer une formation et un atelier pratique sur la fabrication de cabanes en osier, directement à Montreuil-le-Gast. Les devis sont en cours d'analyse : nos moyens financiers étant encore modestes, une participation des membres intéressés est envisagée. Nous vous tiendrons informés des modalités. Bien entendu, faites-nous savoir si cette initiative vous intéresse !

Atelier artistique pour la signalisation du verger

Il se prépare un atelier parents/enfants (5 ou 6 enfants maximum + les parents) pour créer une pancarte pour le verger et des affichettes pour chaque arbre (peinture, pyrogravure, feutre alcool, etc...). Il se fera sûrement au printemps. Nous vous tiendrons informé dès que le lieu et la date se précisent.

Taille des arbres du verger

Au printemps prochain, il faudra tailler les fruitiers joyeusement plantés l'an passé ! La Communauté de communes du Val d'Ille Aubigné (qui avait soutenu financièrement la plantation du verger) pourrait organiser un atelier pratique sur place début 2026. C'est un atelier extrêmement formateur qui nous apprend les bons gestes, les bonnes périodes (et oui, tous les arbres ne se taillent pas en hiver) et surtout qu'il ne faut pas trop tailler au risque de fragiliser l'arbre.

Nous sommes impatients de partager ces prochains moments avec vous.

Contact :

Mail : joyeuxplanteurs@gmail.com

ASM Foot : déjà à mi-parcours de cette première moitié de saison

Pour l'instant, la météo n'a pas perturbé le calendrier, les terrains d'herbe avaient besoin de cette pluie. Seulement quelques matchs ont été reportés mais par manque d'effectifs dans la catégorie vétérans. Les entraînements peuvent encore avoir lieu en extérieur même pour les plus jeunes et c'est nettement plus confortable et réaliste pour les repères.

Nos Séniors

Les deux équipes séniors sont éliminées des coupes. L'équipe B en D4 est 4ème de son championnat (1 victoire, 1 nul, 1 défaite). L'équipe A en D2 est 6ème de son championnat (2 victoires-2 défaites)

Nos 18 Sénières féminines / Foot à 7

Entraînement le mercredi de 19h à 21h ; les matchs ont lieu le dimanche matin à 11h .

Pour l'instant les résultats sont encore timides, mais nos filles progressent bien de match en match, et les qualités de jeux



sont là et elles prennent du plaisir à jouer devant un public assidu à domicile. 2 matchs amicaux perdus, idem pour les 2 matchs officiels

Nos Vétérans

Un effectif de 18 vétérans

- 2 matchs de préparation avec 1 nul et 1 défaite.

- 1 défaite en championnat

- 1 défaite en coupe.

- 2 matchs de championnat reportés par manque d'effectif.

Comme lors de la dernière saison, l'équipe vétérans doit faire face à un effectif très juste qui se fait déjà ressentir en ce début de championnat. Il faut rapidement réagir, et cela lors de notre prochain match sur le terrain de St-Grégoire. Heureusement, la bonne ambiance est toujours présente.

Nos plus jeunes

Nous continuons avec nos trois niveaux les U6/7, les U8/9 et les U10/11 Cette saison, nous comptons 6 joueurs U7 et 20 joueurs U8/U9, dont une fille et deux joueurs surclassés dans la catégorie supérieure. L'encadrement est assuré par 5 éducateurs et bénévoles pour l'ensemble des deux groupes. Les entraînements se déroulent les mercredis et samedis pendant la période scolaire.

Cette année, le club fait partie du secteur Nord à la suite d'une réorganisation au niveau du District. Cela s'accompagne d'un calendrier plus riche, surtout pour les U7, avec un plateau toutes les deux semaines pendant la période scolaire. Les U7 ont déjà participé à deux plateaux, dont un à domicile.

Pour les U8/U9, le rythme reste le même que l'an dernier avec un rassemblement toutes les deux semaines, mais petite nouveauté : un rassemblement est prévu le premier week-end de chaque période de vacances. Eux aussi ont déjà pris part à deux rassemblements, dont un à domicile. Nous avons la chance d'avoir un groupe motivé, assidu et très impliqué. Bravo à eux ! Cette année encore plus que l'année dernière (vu la densité des plateaux et rassemblements) nous comptons sur les parents pour nous donner un coup de main, notamment pour les déplacements chez les clubs voisins. Votre aide est précieuse !

Bilan U11 :

21 licenciés et 2 équipes présentées.

Présence très importante aux entraînements sous la houlette de Florian. Nous avons effectué 4 journées de Brassages ; pour les U11 A le bilan est satisfaisant avec 5 victoires 2 Nuls et 5 Défaites et on sent une progression intéressante .

Pour les U11 B c'est le début de l'apprentissage du foot à effectif réduit, le temps manque malheureusement, j'espère vite que leurs efforts seront bientôt récompensés , le bilan est pour le moment négatif avec 3 nuls et 9 défaites.

Associations

Opération coupe-vent

Afin d'équiper au mieux nos joueurs et encadrants, nous organisons ponctuellement des opérations. Lors de la dernière réunion du bureau, nous avons décidé d'offrir à chaque licencié(e) un coupe-vent avec le logo du club et les initiales de chacun. L'automne est arrivé et l'équipement prévu en livraison début décembre sera des plus apprécié.

Octobre rose

Comme nous l'évoquions dans le précédent bulletin, l'équipe souhaitait réussir encore mieux que l'an passé.

Le cancer du sein est un fléau majoritairement féminin mais pas que, et nous le savons trop bien à l'ASM, plusieurs projets ont germés dans la tête du bureau. Nous avons renouvelé la vente de petits objets à 2 €.

Pour les gourmands, une vente de sachets de préparation pour cookies a été réalisée remportant un vif succès.

Nous avons marché sous le soleil ce samedi 25 octobre sur les sentiers de Montreuil : 68 marcheurs(ses) de tous les âges (dont deux toutes jeunes marcheuses) sur un circuit de 4 kms (et c'était l'idée unir et fédérer autour d'une cause).

Un grand merci à vous !

Le dimanche 26 octobre étant une journée de trêve, un mini tournoi a réuni nos séniors (hommes et femmes) disponibles et quelques vétérans. Un moment très familial avec les enfants ne sachant plus qui supporter de papa ou maman ! Les jeunes ont même rejoint leurs parents pour le finish ! Ensuite, nous avons pique-niqué pour finir ce beau week-end.

Nous pouvons d'ors et déjà annoncer une collecte 586 € qui sera reversé à Octobre rose.

Et on fera encore mieux l'année prochain on y travaille !

Contact :

Vicky Renault, présidente : 06 45 49 21 42 ; vicky.35@live.fr

Les activités du Club de l'Amitié

La reprise du Club de l'Amitié a eu lieu le jeudi 11 septembre. De nouveaux jeux sont venus enrichir nos après-midis : Rummikub, Skyjo, Triomino, Chromino, sans oublier les incontournables Scrabble, Belote, Tarot et Pétanque. Une salle plus spacieuse est désormais dédiée au palet, pour le plus grand plaisir des amateurs !

Notre loto du 12 octobre, organisé par JCO Événements, a rencontré un beau succès : plus de 220 participants sont venus tenter leur chance et repartir avec de beaux lots. Merci à toutes et à tous pour votre participation et votre bonne humeur !

Calendrier des prochains rendez-vous

- lundi 4 novembre : karaoké

Salle des associations Les Glénans, de 14h à 18h
Venez chanter pour le plaisir dans une ambiance conviviale ! 2 € avec un café, un thé et des petits gâteaux.

- jeudi 7 novembre : Repas "Tête de veau"

Restaurant Chez Lucas, Cardroc : 34 € (réservation obligatoire auprès de Thérèse Hanier)

- jeudi 14 novembre : Gai-Savoir

Ouvert à tous – ouverture des portes à 13h30
Avec la participation de Claude Canon, ancien lauréat de Questions pour un Champion.

- jeudi 21 novembre : Café numérique

Salle des associations Les Glénans, de 9h à 12h (catherine.gmouv35@gmail.com) ; thème : créer des menus, invitations et flyers avec Canva.

- mardi 2 décembre : spectacle d'Anthony Fraysse ; Espace Aumaillerie à Fougères



Les Marcheurs dans le jardin du presbytère pour Octobre rose avec l'ASM

"Accompagné de ses musiciens, Anthony Fraysse vous entraîne dans un voyage en chansons 100% live. Entre émotion et humour, durant près de 2 heures, il interprète les plus grands artistes de la chanson française : Johnny Hallyday, Jean-Jacques Goldman, Michel Delpech, Michel Polnareff, Jacques Dutronc, Alain Souchon, Laurent Voulzy, Gold, Claudio Capéo, Balavoine, Mike Brant..."

Il reste encore quelques places ! Inscription obligatoire. Spectacle ouvert à tout public au même tarif de 30 € Venez avec vos amis et vos familles.

- lundi 9 décembre : karaoké

Salle des associations Les Glénans, de 14h à 18h. 2 € avec un café, un thé et des petits gâteaux.

- mercredi 18 décembre : Assemblée Générale

Dès 9h, suivie du repas festif de fin d'année à 12h30.

Inscription obligatoire – pensez à réserver vos places !

- lundi 23 décembre : Formation Windows (1ère journée de formation)

20 € les 2 journées ; salle des associations Les Glénans, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 (soit 6h30 de formation) ; thème : Apprenez à mieux gérer votre ordinateur. Inscription obligatoire

- jeudi 26 décembre : Café numérique

Salle des associations Les Glénans, de 9h à 12h
Thème : Mieux exploiter les ressources d'Internet.

- lundi 20 janvier : Formation Windows (2^e journée de formation)

Salle des associations Les Glénans, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 (soit 6h30 de formation)
Thème : Apprenez à mieux gérer votre ordinateur. Inscription obligatoire

Et nous serons heureux de vous accueillir lors des jeudis après-midi si vous ressentez le besoin d'échanger dans une ambiance amicale.

Contact :

Catherine Launay, présidente du Club de l'Amitié : club.montreuillegast@gmail.com ; 06 45 18 98 36

Cérémonie du 11 novembre avec l'UNC

Déroulement de la cérémonie :

- 10h30 : rassemblement à la Mairie

- 11h : défilé de la Mairie au Monument aux Morts

- 11h15 : Levée des couleurs et lectures officielles ; dépôt de gerbe et minute de silence ; vin d'honneur à la Mairie

Tous les Montreuillais et Montreuillaises sont invités, avec les enfants, à cette cérémonie. Pour le devoir de mémoire et pour tous les combattants qui œuvrent encore aujourd'hui, pour la paix qui semble si fragile à ce jour.

Contact :

Bernard Misériaux, président : 06 29 34 09 41 ; Anthony Huet, trésorier : 07 60 14 95 16



Fête de la Soupe : c'est le 15 novembre

La traditionnelle Fête de la Soupe du Comité des Fêtes aura lieu le samedi 15 novembre, à partir de 18h.

Venez partager un moment chaleureux et gourmand autour de nos meilleures soupes maison !

Les habitants, associations et familles sont invités à préparer leur soupe et à la faire déguster au public.

Une soirée conviviale, animée et pleine de saveurs... Une soirée idéale pour se réchauffer dans la bonne humeur !

Contact :

CDF : 06 25 73 62 58 ou 07 88 02 21 58 ; cdfmlg35520@gmail.com

Bourse aux jouets d'occasion du CDF : notez la date du 16 novembre

La Bourse aux jouets d'occasion du Comité des Fêtes aura lieu le dimanche 16 novembre, toute la journée de 9h à 17h, sur le parking de la salle polyvalente.

Profitez de cette journée pour faire de bonnes affaires avant les fêtes ! Jeux, jouets, livres, peluches et articles pour enfants vous attendent à la salle des fêtes.

Un moment parfait pour recycler, échanger et préparer Noël à petits prix. N'oubliez pas de vous inscrire

Contact :

CDF : 06 25 73 62 58 ou 07 88 02 21 58 ; cdfmlg35520@gmail.com

Animations des Rosières de France : marché de Noël et Réveillon de la St-Sylvestre

L'association Rosières de France organise son marché de Noël le samedi 13 décembre ainsi que le réveillon de la Saint-Sylvestre le mercredi 31 décembre.

Marché de Noël samedi 13 décembre à la salle polyvalente de 10h à 18h entrée gratuite, nombreux exposants présents, petite restauration sur place (boissons chaudes et fraîches, galettes-saucisses, crêpes, frites, etc...). Exposition photos de Youenn Hautbois, jeune photographe montreuillais. Sans oublier la présence du père Noël. Petits concerts de violon et chants de Noël par Muhasicali.

Associations



Réveillon de la Saint-Sylvestre mercredi 31 décembre (complet).

Contact :

Eric Durand, président des Rosières de France : 06 84 09 57 53 ; eric.durand14@orange.fr

La reprise des cours au Tennis Club

Les cours de tennis au TCMLG ont repris grâce à Manon qui apporte un nouveau souffle !

La saison de tennis redémarre en beauté au TCMLG ! Après une disette de plusieurs mois, liée à la recherche infructueuse d'un enseignant pour remplacer Thierry, les courts résonnent à nouveau des échanges dynamiques et des rires des joueurs petits et grands. Nous avons le plaisir d'accueillir notre nouvelle professeure, Manon Lamarque. Passionnée de tennis, elle désire transmettre son expertise aux petits et aux grands.

Il reste des places disponibles pour certains cours, en particulier pour le baby-tennis le samedi à 11h15.

Si vous êtes intéressé pour vous ou vos enfants ou avez besoin d'informations, n'hésitez pas à contacter Antoine Isidor.

Ce n'est pas tout ! En parallèle de la reprise des cours, le TCMLG a relancé les championnats. Une excellente occasion pour nos membres de se mesurer à d'autres joueurs dans un esprit fort de camaraderie. Passez-donc nous voir et nous encourager les dimanches de compétition à la salle de Montreuil. A bientôt sur les courts!

Contact :

Antoine Isidor : 06 86 82 60 63 ; tennismontreuillegast@laposte.net

Le FEP plein de vie à l'approche de ses 50 ans

Le Foyer d'Éducation Populaire (FEP) de Montreuil-le-Gast poursuit ses activités avec enthousiasme. L'association sportive et culturelle prépare la fin de l'année tout en se projetant déjà vers les prochaines échéances, notamment 2027, année qui marquera ses 50 ans d'existence.

Le FEP recherche un-e graphiste bénévole !

En vue de son 50^e anniversaire en 2027, le FEP souhaite créer un nouveau logo moderne et dynamique, à l'image de la diversité de ses activités sportives et culturelles.

Le visuel devra exprimer les valeurs d'inclusion, de convivialité et de vitalité associative, avec un style contemporain : couleurs vives, typographie sans-serif, sans symboles géométriques explicites. Le logo, reprendra le nom FEP (avec une version longue "FEP Montreuil-le-Gast"), et devra être facilement identifiable et adaptable à tous supports.

Participation bénévole, avec mise à l'honneur de la ou du créateur-riche lors de la présentation officielle du logo. Approches créatives et audacieuses bienvenues !

Date limite d'envoi du logo : 7 mars 2026

Pour plus d'informations sur le logo : asso.fep.mlg@gmail.com

Atelier Art floral spécial Noël pour les enfants !

Les fêtes approchent : le FEP propose un moment de création pour les plus jeunes !

Un atelier d'art floral spécial Noël est organisé le mercredi 17 décembre à 14h30. Les enfants à partir de 5 ans sont invités à réaliser leur propre couronne, pour décorer la maison ou offrir à leurs proches.

Inscription obligatoire avant le 9 décembre auprès de Christine : 06 77 15 47 58 ; participation : 5 € par enfant

Un après-midi créatif et joyeux en perspective Les places sont limitées, alors ne tardez pas à inscrire vos petits créatifs !

ART FLORAL

ATELIER SPÉCIAL Noël
pour les enfants à partir de 5 ans

Mercredi 17 décembre - 14h30

Inscription avant le 9 décembre :
asso.fep.mlg@gmail.com

Participation 5 €

FEP
Association sportive et culturelle FEP
MONTREUIL-LE-GAST

Retour sur la braderie du 28 septembre : une belle journée conviviale !

Sous un soleil radieux, la traditionnelle braderie du FEP a rassemblé plus d'une vingtaine d'exposants et de nombreux visiteurs venus chiner, flâner ou dénicher la bonne affaire.

Cet événement contribue directement au bon fonctionnement de l'association et permet au FEP de proposer des activités sportives et culturelles accessibles à tous, tout au long de l'année. Un grand merci à toutes celles et ceux, bénévoles, participants et visiteurs, qui ont fait de cette journée une belle réussite collective. Restez à l'écoute : d'autres rendez-vous festifs arrivent bientôt !

Contact :

Mathilde Echardour, présidente du FEP : asso.fep.mlg@gmail.com

Les Pas Sages à l'Acte

Reprise des ateliers jeunes

La passion du spectacle vivant ne quitte pas nos jeunes talents qui ont tous repris pour une nouvelle année d'atelier théâtre animé par Julie Michel leur professeur. Comédienne professionnelle, elle transmet le plaisir du jeu de scène lors des exercices proposés aux 2 groupes (CE2 à CM2 et Collégiens) chaque lundi. Malheureusement, il n'a pas été possible de répondre à de nouvelles demandes par la création d'un 3^{ème} groupe. La mise en place d'un stage pendant les vacances de Février est à l'étude pour proposer cette option aux jeunes désireux de s'initier à cette activité. N'hésitez pas à contacter Delphine Beaudoin 07 82 14 41 17 pour tout complément d'informations.

Saison 8 !



Les 6 comédiens (Carole, Dorothée, Nolwenn, Sylvie, Véronique et Jacky) repartis pour une nouvelle aventure, ont commencé les répétitions depuis début septembre. L'ambiance du mélange de ces personnages atypiques commence à se dévoiler au cours du travail des scènes qui s'enchaînent. Cela promet un voyage surprenant dans le monde imaginaire de cette comédie d'Angélique Sutti : «Le Gang des Mamies Flingueuses », même si le sujet est assez proche de la réalité... « Difficile de vivre avec une retraite de misère ! C'est pour cette raison que Denise, mamie acariâtre et machiavélique va entraîner sa sœur et ses amies dans une quête un peu folle... celle de trouver l'idée géniale et révolutionnaire qui leur permettra de s'enrichir et de mener la grande vie ! Ces mamies dynamiques n'auront de cesse d'élaborer des plans les plus loufoques les uns que les autres, pour parvenir à leurs fins... Y arriveront-elles ? Suspens... »

Toute la Troupe a apprécié la journée détente à l'issue de l'assemblée générale qui a dressé le bilan de la saison passée et relancer la dynamique pour attaquer tous les fronts (décors, recherche d'accessoires, des costumes, communication, planification Logistiques...) pour que le public fidèle soit assuré de passer un joli moment d'égarement (en tout bien tout honneur) avec nous.

Soyez prêts pour assister aux séances qui se dérouleront en Février 2026 à 20h30 vendredi 06 samedi 7, mardi 10, vendredi 13, samedi 14, à 14h30 dimanche 8. Les Pas Sages à l'Acte le seront ! Enfin on l'espère.

Belles Fêtes de fin d'année

Théâtralement Vôtre, Les Pas Sages à l'Acte

Contact :

Jacky Salmon, 06 66 15 84 62 ou 02 90 89 47 20 ; e-mail : les-pas-sagesmontreuilg@gmail.com



Fin de mandat pour le CMJ de Montreuil-le-Gast

C'est avec fierté que nous rendons notre place d'élus au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Montreuil-le-Gast, après deux années de mandat (2023-2025) riches en projets et en expériences.

Notre dernière action a été l'organisation de l'événement "Tout Montreuil pique-nique", qui a réuni près de 70 personnes. Malgré une météo incertaine, la convivialité était au rendez-vous : nous avons pu partager ce moment chaleureux à l'Espace Jeunes, où la chasse au trésor intégrative a été un succès.

Durant notre mandat, nous avons eu l'occasion de mener à bien plusieurs projets qui resteront visibles dans la commune :

- la création d'un logo,
 - la rédaction d'articles dans Le P'tit Montreuillais,
 - la mise en place de panneaux pour sensibiliser à la propreté canine,
 - la création de panneaux sportifs installés à l'étang,
 - la rénovation de la boîte à livres,
- et bien sûr, l'organisation du pique-nique de tous les Montreuillais.

Nous avons également eu le privilège d'assister à un conseil municipal des adultes, une expérience marquante et formatrice.



Avec ce bilan, nous signons notre dernier article dans Le P'tit Montreuillais. Nous passons désormais le relais aux prochains jeunes élus, en leur souhaitant autant d'enthousiasme et de réussite dans leurs projets !

Elections au CMJ

Les nouvelles élections battent leur plein ! Les affiches des candidats sont déjà visibles devant la mairie. **Rendez-vous le 7 novembre** avec les élèves de CE2, CM1 et CM2 et leurs enseignants pour élire les idées qui feront la différence !

Contact :

Jeanne Le Meur, animatrice espace jeunes : 06 78 31 44 77 ; espacejeunes@montreuil-le-gast.bzh ; www.facebook.com/MLG.EspaceJeunes



Espace Jeunes

A la rentrée de septembre nous avons accueilli les nouveaux CM2 à l'espace jeunes. Nous avons décoré l'espace jeune et on attend Halloween avec impatience... Au programme de ces vacances d'octobre, nous allons faire de l'accrobranche, visiter la Cité des sciences, cuisiner, une sortie en forêt ensorcelée, faire du vélo-rail, organiser une veillée pizzas-loup garou, etc...

Les mercredis au centre de loisirs : une rentrée pleine d'énergie !



Sur les mercredis de septembre/octobre, le centre de loisirs accueille une joyeuse troupe d'enfants pour partager des journées riches en découvertes, en créativité et en rires !

Cette première période était sur le thème "hors les murs". Elle a permis à chacun de retrouver ses repères après l'été, et de découvrir certains lieux de la commune comme la médiathèque/ludothèque, l'étang, le city ou encore la salle de sport.

Les animateurs avaient préparé un programme varié mêlant activités manuelles, jeux sportifs et grands jeux en plein air. Une attention particulière a été portée sur le respect de soi et de l'autre. Le centre de loisirs a fait vivre des vacances sur le thème de Spooky et Halloween à tous nos petits monstres.

Un petit mot de nos mini-journalistes de cette période, Cali, Evan, Arthur et Maïwenn : "Le centre de loisirs, c'est trop bien ! On aime les activités sportives mais aussi les temps calmes où on fait des jeux de société".

L'équipe d'animation tient à remercier les familles pour leur confiance et leur participation. Elle donne rendez-vous à tous pour la période de novembre-décembre, qui promet encore de belles surprises sur les arts du spectacle, et qui se clôturera par un spectacle de fin d'année.

Retour sur la Fête de la Rosière 2025



Le dimanche 7 septembre notre commune a célébré l'une de ses plus belles traditions : la fête de la Rosière.

Cette année, Coralie et Sacha avaient choisi le thème du Cinéma.

La journée a débuté par le couronnement de Coralie Bouzoubaa et Sacha Fertillet notre 2ème Rosier. Vous avez été nombreux à venir y assister. Moment d'émotion partagé par tous.

Le défilé de l'après-midi a animé les rues de la commune, rassemblant petits et grands dans une ambiance joyeuse et musicale.

Plusieurs groupes de Montreuillais y ont pris part aux côtés des enfants de la commune.

Grâce à la mobilisation des familles, des bénévoles et des habitants de la commune, cette fête a, une nouvelle fois, rassemblé la population dans ce bel esprit de convivialité, de partage et de tradition.

Un grand bravo à Coralie, Sacha et leurs familles pour leur belle implication et un immense merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée, permettant à cette belle tradition de perdurer, d'année en année.

Le Comité des Fêtes

